

## Décision DG-2024-01 relative à la composition du Comité local de sélection HCA

### LE DIRECTEUR

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1 ;  
 Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ensa ;  
 Vu l'avis n°2023/CPS-restreint/0035 du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 19 décembre 2023 fixant la composition nominative des comités de sélection ;  
 Vu le règlement intérieur du comité de sélection de l'ensa Nantes pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Histoire de l'Architecture (HCA) en catégorie 1,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline HCA est fixée à 10 membres.

**Article 2** : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement du Maître de Conférences est fixée comme suit :

<b>ENSA NANTES</b>	
Référence de la fiche de poste : 2023-1423753 Maître de Conférences des ENSA	
Discipline : HCA	

<b>Membres appartenant aux établissements</b>				
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Discipline
1	M	MASSIRE	Hugo	HCA
2	Mme	HALGAND	Marie-Paule	HCA
3	Mme	MOSCONI	Léa	TPCAU
4	Mme	HORSCH	Bettina	STA
5	M	VIOLEAU	Jean-Louis	SHS
<b>Membres extérieurs aux établissements</b>				
6	Mme	THIBAUT	Estelle	HCA
7	Mme	MANIAQUE	Caroline	HCA
8	M	MONIN	Éric	HCA
9	M	RENARD	Thomas	HCA
10	M	CHABARD	Pierre	HCA

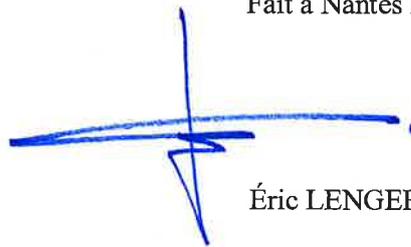
**Article 3 :** Madame Estelle THIBAULT, Professeure de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

**Article 4 :** Monsieur Hugo MASSIRE, Maître de Conférences de l'ensa Nantes, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Le comité de sélection HCA fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2024, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidats retenus, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 6 :** Les services administratifs de l'ENSA Nantes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes le 12 janvier 2024

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop at the bottom.

Éric LENGEREAU